

## Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnie: **AIG Europe S.A**

Produit: **Protection Dommage Accidentel Dell**

Cette police est souscrite auprès de AIG Europe SA - Compagnie d'assurance immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) - Siège social 35D Avenue John F. Kennedy, L-1855, Luxembourg - TVA intracommunautaire LU30100608 - AIG Europe SA est agréée par le Ministère Luxembourgeois des Finances et contrôlée par le Commissariat aux Assurances 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, GD de Luxembourg, Tel.: (+352) 22 69 11 - 1, [caa@caa.lu](mailto:caa@caa.lu), <http://www.caa.lu/>.

Ce document vous est remis uniquement à titre informatif et fourni un aperçu sommaire du contenu de votre police d'assurance. Veuillez lire les informations ci-dessous ainsi que l'ensemble de la documentation contractuelle afférente à la Protection Dommage Accidentel pour obtenir des informations complètes sur le produit d'assurance.

### De quel type d'assurance s'agit-il?

La Protection Dommage Accidentel Dell est une police d'assurance qui vous couvre pendant la période prévue pour la réparation ou le remplacement de votre matériel informatique Dell en cas de dommage accidentel.



#### Qu'est-ce qui est assuré?

- ✓ Le Dommage accidentel du matériel informatique Dell.
- ✓ En cas de dommage accidentel pendant la période de couverture, nous réparons ou remplaçons votre matériel informatique Dell par un appareil identique ou similaire au matériel d'origine.
- ✓ Le montant assuré est la valeur du matériel informatique Dell.



#### Qu'est-ce qui n'est pas assuré?

- ✗ Perte, vol et utilisation abusive du matériel informatique.
- ✗ Usure normale et dommage esthétique qui ne nuit pas au fonctionnement ou à la performance du matériel informatique.
- ✗ Toute défaillance causée par un défaut de conception, fabrication ou des matériaux.
- ✗ Réparations des appareils périphériques et accessoires Dell qui ne sont pas incorporés dans l'unité de base (par exemple, les piles hors garantie, les haut-parleurs externes et claviers externes).
- ✗ L'entretien ou la réparation effectué par une personne ou entité autre que Dell ou un fournisseur de services autorisé par Dell.
- ✗ Cette police ne couvre pas les pertes ou les dommages affectant les logiciels pré-chargés ou achetés, les données stockées, les logiciels anti-virus/de détection de virus, ou les accessoires externes, y compris mais sans limitation, les éléments d'intégration personnalisée en usine.



#### Y a-t-il des exclusions à la couverture?

- ! La garantie s'applique dans la limite d'un sinistre par produit assuré par période de 12 mois à compter de la date de facturation de la police.
- ! La couverture est uniquement disponible pour les personnes morales établies en France et les personnes physiques ayant leur résidence habituelle en France et âgées d'au moins 18 ans.
- ! Si vous avez souscrit la police d'assurance après avoir acheté le produit assuré, aucun sinistre ne sera pris en charge pendant les 30 premiers jours de la date d'entrée en vigueur de la police.



### Où suis-je couvert(e)?

- ✓ Si vous souscrivez cette police d'assurance pour votre matériel informatique Dell, vous aurez une couverture mondiale à condition que vous rapportiez l'appareil à Dell, à un Revendeur Autorisé par Dell, ou à un Fournisseur de Services Autorisé par Dell pour réparation ou remplacement (sous réserve de certaines restrictions – veuillez-vous référer à votre police pour plus d'informations). Tout matériel réparé ou remplacé sera livré à l'adresse indiquée sur votre facture d'achat.
- ✓ Si vous désirez faire une déclaration de sinistre dans un pays qui n'est pas celui dans lequel vous avez acheté votre matériel, vous devez vous conformer aux lois et réglementations d'importation et d'exportation, et vous serez responsable pour tout droits de douane, taxe sur la valeur ajoutée et tout autre taxes ou frais associés qui pourraient s'appliquer.



### Quelles sont mes obligations?

- Vous devez prendre toutes précautions raisonnables pour protéger votre matériel informatique Dell contre un événement assuré et devez utiliser et conserver le matériel informatique conformément aux instructions du fabricant.
- Pour déclarer un sinistre vous devez suivre la procédure détaillée dans la police d'assurance.
- Lorsque vous déclarez un sinistre, vous devez fournir des informations sur les dommages au matériel informatique et ses causes ou sur les problèmes que vous rencontrez avec le matériel informatique.
- Afin de permettre à Dell de résoudre les problèmes rencontrés et d'aider à la prise en charge de votre sinistre, vous devez, la cas échéant, fournir des renseignements relatifs notamment au numéro de série de l'appareil, au modèle, à la version du système d'exploitation et aux logiciels installés
- Vous devez vous assurer que votre logiciel et les données stockées sur l'appareil sont sauvegardés. Dell supprimera le contenu de l'appareil et reformatera les supports de stockage. Dell ne pourra être tenue pour responsable des éventuelles pertes de logiciels ou de données stockées sur l'appareil lorsqu'il est soumis à intervention dans le cadre d'un sinistre.
- Vous serez responsable de la réinstallation sur l'appareil de tous les logiciels, données et mots de passe.



### Quand et comment effectuer les paiements?

Les modalités de paiement de la prime sont détaillées dans la facture d'achat qui vous a été remise lors de la souscription de la police.



### Quand commence la couverture et quand prend-elle fin?

La couverture commence à la date de facturation indiquée sur la facture d'achat et prend fin à l'expiration d'une période comprise entre 12 et 60 mois, selon le choix effectué par vous lors de la souscription de la police.



### Comment puis-je résilier le contrat?

Vous pouvez renoncer à cette police d'assurance pour quelque motif que ce soit en contactant Dell dans les 14 jours suivant la date de facturation ou la réception des documents contractuels. Si vous renoncez à cette police dans ce délai, vous recevrez un remboursement complet de la prime payée par vous. Pour renoncer à cette police, veuillez contacter Dell par téléphone au numéro suivant : 33 (0) 825 387 270 ou par courriel à l'adresse suivante [EMEA\\_AccidentalDamage@Dell.com](mailto:EMEA_AccidentalDamage@Dell.com). Si vous souhaitez renoncer à votre police par courrier postal veuillez écrire à 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Ireland.



## **Dell Dommage Accidentel résumé des garanties- Fiche d'information précontractuelle- France**

Ce document résume brièvement le contenu de votre couverture d'assurance au titre de la garantie Dell Dommage Accidentel. Ce document ne comporte pas une présentation exhaustive des conditions de garantie. Si vous optez pour la conclusion de cette assurance, nous vous invitons à lire et à conserver ce document ainsi que les conditions générales de l'assurance qui contiennent l'ensemble des informations relatives à cette garantie. Nous vous invitons à consulter occasionnellement vos conditions d'assurance afin de vous assurer qu'elles correspondent toujours à vos besoins.

Si vous souhaitez recevoir gratuitement une version papier de cette documentation, nous vous remercions de nous faire parvenir un email à l'adresse suivante : [PL.referrals@aig.com](mailto:PL.referrals@aig.com), ou de nous contacter par voie postale à l'adresse suivante : AIG Personal Lines, The AIG Building, 58 Fenchurch Street, London, EC3M 4AB, UK. Merci de préciser votre numéro de police, le nom du titulaire principal de la police d'assurance ainsi que votre adresse postale à laquelle vous souhaitez recevoir ce courrier.

### **Résumé du Produit**

Dommage Accidentel Dell est une police d'assurance souscrite par AIG Europe S.A. (ci-après « AIG »). Elle garantit le dommage accidentel à votre produit assuré, dans la limite d'un sinistre par produit assuré par période de 12 mois à compter de la date de facturation figurant sur votre Facture d'Achat.

La garantie dommage accidentel couvre la réparation du produit assuré. Si la réparation n'est pas possible ou n'est pas économiquement viable, le produit assuré sera remplacé par un produit dont les spécificités sont au moins identiques ou similaires.

### **Durée**

La police prend effet à la date de facturation figurant sur votre Facture d'Achat et prend fin à la première des dates suivantes (i) à la date de renonciation la police conformément au droit de renonciation prévu par la police, ou (ii) à l'échéance du terme de la police.

### **Prix**

La prime payable dans le cadre de la police est mentionnée dans votre Facture d'Achat et inclut les taxes d'assurance applicables.

### **Aspects importants, Conditions et Exclusions**

La garantie est soumise à certaines clauses, conditions et limitations. Un résumé vous en est présenté ci-dessous. Vous êtes prié de vous reporter aux conditions générales pour une présentation exhaustive.

Afin d'être éligible aux garanties offertes par la police vous devez être âgé de 18 ans ou plus à la date de la conclusion de cette police et avoir votre résidence habituelle en France.

**La police ne couvre pas le produit assuré pour les risques de vol, perte, usure normale et détérioration, ni les dommages esthétiques qui n'affectent pas le fonctionnement ou les performances du produit assuré dus à des défauts de conception des matériaux ou de fabrication.**

Si vous avez souscrit cette police après l'achat du produit assuré aucun sinistre ne sera pris en charge avant un délai de 30 jours suivant la date d'effet de la police.

### **Déclarer un sinistre**

Prière de veiller à la conservation du produit assuré qui pourrait faire l'objet d'un examen. Veuillez noter le numéro de l'étiquette de service car il correspond à votre numéro de police, il s'agit d'une information dont Dell aura besoin pour identifier le produit assuré.

Afin de déclarer un sinistre, vous devez:

- Appeler le département de gestion des sinistre Protection Dommage Accidentel au : +33 (0) 825 387 270
- Donner le numéro d'étiquette de service ; et
- En cas d'acceptation de votre déclaration, Dell prendra les dispositions nécessaires pour soit vous faire parvenir une pièce de rechange soit reprendre le produit assuré par envoi postal ou le cas échéant vous conseiller sur les moyens d'expédier le produit assuré au centre de réparation. En cas de nécessité d'expédition Dell Vous enverra alors une boîte et une étiquette d'expédition préaffranchie afin couvrir tous les frais d'expédition.

### **Renonciation**

Sans préjudice du droit de renonciation spécifique dans le cas où vous seriez déjà couvert pour l'un des risques de cette politique tel que spécifié dans l'encadré ci-dessous, vous pouvez renoncer à cette police pour une raison quelconque en informant Dell dans les 14 jours suivant la conclusion de la police ou la réception des documents contractuels. Si vous renoncez à la police dans ce délai, vous recevrez un remboursement complet de la prime que vous avez payée.

Si vous résiliez la police passé le délai de 14 jours, vous recevrez un remboursement proportionnel de la prime en fonction du nombre de mois pleins de couverture restant à courir. Si vous avez acheté la police pour assurer des produits utilisés dans le cadre de vos activités professionnelles et que vous renoncez à la police passé le délai 14 jours suivant sa conclusion, vous ne recevrez pas de remboursement de la prime que vous avez payée.

#### **Document d'information pour l'exercice du droit de renonciation prévu à l'article L. 112-10 du code des assurances**

**Vous êtes invité à vérifier que vous n'êtes pas déjà bénéficiaire d'une garantie couvrant l'un des risques garantis par le nouveau contrat. Si tel est le cas, vous bénéficiez d'un droit de renonciation à ce contrat pendant un délai de quatorze jours (calendaires) à compter de sa conclusion, sans frais ni pénalités, si toutes les conditions suivantes sont remplies :**

- vous avez souscrit ce contrat à des fins non professionnelles ;
- ce contrat vient en complément de l'achat d'un bien ou d'un service vendu par un fournisseur ;
- vous justifiez que vous êtes déjà couvert pour l'un des risques garantis par ce nouveau contrat ;
- le contrat auquel vous souhaitez renoncer n'est pas intégralement exécuté ;
- vous n'avez déclaré aucun sinistre garanti par ce contrat.

**Dans cette situation, vous pouvez exercer votre droit à renoncer à ce contrat par lettre ou tout autre support durable adressé à l'assureur du nouveau contrat, accompagné d'un document justifiant que vous bénéficiez déjà d'une garantie pour l'un des risques garantis par le nouveau contrat. L'assureur est tenu de vous rembourser la prime payée, dans un délai de trente jours à compter de votre renonciation.**

**Si vous souhaitez renoncer à votre contrat mais que vous ne remplissez pas l'ensemble des conditions ci-dessus, vérifiez les modalités de renonciation prévues dans votre contrat.**

### **Service consommateur et réclamations**

Dell croit que vous méritez un service courtois, équitable et rapide. Si notre service ne répond pas à vos attentes nous vous prions de bien vouloir nous contacter les coordonnées ci-dessous et nous communiquer le numéro de police inscrit sur l'étiquette de service ainsi que votre nom afin de nous aider à répondre plus rapidement à vos observations.

Dell: 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Ireland  
Telephone: +33 (0) 825 387 270  
E-mail: [EMEA\\_AccidentalDamage@Dell.com](mailto:EMEA_AccidentalDamage@Dell.com)

Nous accuserons réception de votre réclamation dans les 5 jours ouvrables suivant sa réception, nous vous tiendrons informé des progrès et feront nos meilleurs efforts pour trouver des solutions satisfaisantes dans un délai de 8 semaines. En cas d'échec, vous seriez en droit de saisir le médiateur ci-dessous qui examinera votre cas. Dell vous fournira tous les détails sur la procédure à suivre dans la dernière lettre de réponse à votre réclamation.

Le Médiateur de la Fédération Française des Sociétés d'assurance (FFSA)  
BP 290  
75425 PARIS CEDEX 09  
By Fax : 01 45 23 27 15  
By Email: [le.mediateur@mediation-assurance.org](mailto:le.mediateur@mediation-assurance.org)

Merci de noter que le service de médiation financière ne traitera pas votre réclamation si vous n'avez pas préalablement mis Dell en mesure d'y apporter une réponse.

Le recours à cette procédure de réclamation ne porte pas atteinte à votre droit d'entreprendre une action en justice. Pour plus de détails au sujet de vos droits de recours merci de vous reporter aux conditions générales de votre police Dell dommage accidentel.

Si Vous souhaitez effectuer une réclamation concernant une Police d'assurance souscrite en ligne, Vous pouvez utiliser la plate-forme de résolution des litiges en ligne de la Commission européenne, que Vous trouverez sur [ec.europa.eu/consumers/odr](http://ec.europa.eu/consumers/odr).

AIG étant une compagnie d'assurance luxembourgeoise, Vous pouvez également solliciter l'un des organismes de médiation compétents du Luxembourg. Les coordonnées de ces organismes sont disponibles sur le site [www.aig.lu](http://www.aig.lu).

Le service de médiation financière ne sera peut-être pas en mesure de traiter votre réclamation si Vous êtes un client professionnel.

### **Au sujet d'AIG**

AIG - Compagnie d'assurance immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) - Siège social 35D Avenue John F. Kennedy, L-1855, Luxembourg - TVA intracommunautaire LU30100608 - AIG est agréée par le Ministère Luxembourgeois des Finances et contrôlée par le Commissariat aux Assurances 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, GD de Luxembourg, Tel.: (+352) 22 69 11 - 1, [caa@caa.lu](mailto:caa@caa.lu), <http://www.caa.lu/>.

Ces conditions générales associées à votre Facture d'Achat comportent les garanties souscrites dans le cadre de la présente police d'assurance.

Il s'agit d'un contrat d'assurance conclu entre Vous et AIG. Dell a été désigné afin de faire souscrire et gérer la police au nom et pour le compte d'AIG.

Si vous souhaitez recevoir gratuitement une version papier de cette documentation, nous vous remercions de nous faire parvenir un email à l'adresse suivante : [PL.referrals@aig.com](mailto:PL.referrals@aig.com), ou de nous contacter par voie postale à l'adresse suivante : AIG Personal Lines, The AIG Building, 58 Fenchurch Street, London, EC3M 4AB, UK. Merci de préciser votre numéro de police, le nom du titulaire principal de la police d'assurance ainsi que votre adresse postale à laquelle vous souhaitez recevoir ce courrier.

Cette police est souscrite auprès de AIG - Compagnie d'assurance immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) - Siège social 35D Avenue John F. Kennedy, L-1855, Luxembourg - TVA intracommunautaire LU30100608 - AIG SA est agréée par le Ministère Luxembourgeois des Finances et contrôlée par le Commissariat aux Assurances 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, GD de Luxembourg, Tel.: (+352) 22 69 11 - 1, [caa@caa.lu](mailto:caa@caa.lu), <http://www.caa.lu/>.

Le rapport annuel sur la solvabilité et la situation financière d'AIG est disponible sur le site <http://www.aig.lu/>.

#### **Externalisation de services**

Le Client reconnaît et accepte expressément que AIG puisse sous-traiter certains services, activités ou tâches à des fournisseurs externes (qui peuvent ou non être réglementés ou situés au Grand-Duché de Luxembourg) (le «Fournisseur de services»).

Dans ce contexte, le client accepte expressément que les données qu'il a fournies à AIG, y compris les données permettant d'identifier directement ou indirectement le client, un bénéficiaire effectif ou un représentant autorisé du client, puissent être communiquées aux prestataires de services. Le transfert et / ou la divulgation d'informations aux prestataires de services peuvent se poursuivre tant que le client maintient sa relation d'assurance avec AIG

La liste des services externalisés ainsi que le pays d'établissement des fournisseurs de services sont disponibles sur le site Web de AIG à l'adresse suivante: [www.aig.lu](http://www.aig.lu), qui sera mis à jour périodiquement. Le client reconnaît (a) avoir lu et accepté cette liste (b) qu'il visitera le site Web périodiquement s'il souhaite accéder à la liste la plus récente.

Veuillez noter que AIG ne fournit aucun conseil concernant ce produit d'assurance qui vous est vendu.

Afin de déterminer si cette police est adaptée à vos besoins, nous vous recommandons de Vous reporter à toute autre assurance que Vous auriez préalablement souscrite qui offrirait la même couverture que cette police. Conformément à l'article L.112-10 du Code des assurances, dans le cas où Vous seriez déjà bénéficiaire d'une assurance couvrant l'un des risques couverts par cette police, Vous avez le droit de renoncer à la présente police dans la limite d'un délai de quatorze jours à compter de sa souscription dans les conditions prévues dans la fiche d'information précontractuelle. Afin de déterminer si vous pouvez user de ce droit de renonciation, Nous Vous invitons à lire la fiche d'information.

Nous portons à votre attention que la souscription de cette police ne Vous exonère pas de prendre soin du Produit Assuré.

Nous employons certains mots et expressions dans cette police qui ont une signification particulière. Ces mots ont un sens précis lorsqu'ils apparaissent en lettres majuscules dans cette police et votre Facture d'Achat. Les formes plurielles de mots définis dans cette police ont la même signification que lors de l'emploi du singulier.

## **1. DEFINITIONS**

- **AIG, Nous, ou nos:** AIG Europe S.A.

- **Agent de Réparation:** Dell Products ou tout tiers autorisé pour la réparation ou le remplacement du Produit Assuré en vertu de cette police.
- **Assuré:** la personne désignée sur votre Facture d'Achat et le bénéficiaire de cette police.
- **Client Professionnel:** Un client qui a acheté le Produit Assuré et qui est soit :
  - (i) une entreprise avec 10 employés ou plus ou dont le chiffre d'affaires annuel est au moins égal à 2 millions € ; ou
  - (ii) le fiduciaire d'une fiducie dont la valeur de l'actif net est au moins égal 1,5 millions €; ou
  - (iii) un organisme de bienfaisance dont le revenu annuel est au moins égal à 1,5 millions €.
- **Dell:** Dell Products ou toute société holding ou société affiliée ou une filiale de Dell Products ou toute filiale de cette société holding.
- **Dommage accidentel:** Tout dommage soudain et imprévu au Produit Assuré causé par des éléments externes qui en affecte le fonctionnement opérationnel. La couverture contre les dommages accidentels ne comprend pas les défaillances du Produit Assuré en raison de défauts de matériaux et / ou de fabrication et / ou de conception.
- **Durée de la Police:** La période entre la date de facturation figurant sur votre Facture d'Achat et la première des éventualités suivantes (i) à la date de renonciation la police conformément au droit de renonciation prévu par la police, ou (ii) à l'échéance du terme de la police.
- **Etiquette de Service:** L'étiquette d'identification placée sur le Produit Assuré par Dell avant la livraison du Produit Assuré à l'Assuré. L'Etiquette de Service contient un numéro unique d'identification. Ce numéro sera votre numéro de police d'assurance.
- **Facture d'Achat:** Le document confirmant votre couverture en vertu de la présente police.
- **Fiche d'Information Précontractuelle:** Document fourni par AIG résumant vos garanties au titre de couverture Protection Assurance Dommage Accidentel.
- **Prime:** Le prix que Vous avez payé pour la souscription de cette police y compris toute taxe d'assurance applicable.
- **Produit Assuré:** Un périphérique matériel (hardware device) ou appareil portable y compris chargeur, vendu par Dell ou par un Revendeur Dell Autorisé comme indiqué sur votre Facture d'Achat.
- **Revendeur Dell Autorisé :** Un tiers fournisseur de services tiers autorisé par Dell pour distribuer cette police lors de la vente d'un Produit Assuré.
- **Sanction Economique:** Toute sanction, interdiction ou restriction en vertu des résolutions des Nations Unies ou des lois ou règlements de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis relatifs aux sanctions commerciales et économiques.
- **Territoire:** France.
- **Vous/votre/ vos:** La personne physique ou moral désignée comme l'Assuré sur votre Facture d'Achat.

## 2. OBJET DE LA GARANTIE

Si Vous n'êtes pas un Client Professionnel, Vous devez être âgés de 18 ans ou plus à la date de souscription de cette police et Vous devez avoir votre résidence habituelle dans le Territoire.

Si Vous êtes un Client Professionnel, Vous devez avoir acheté le Produit Assuré pour une entreprise, une fiducie, un organisme de bienfaisance ou tout autre organisme non doté de la personnalité morale établi dans le Territoire.

Si Vous avez souscrit cette police après la livraison du Produit Assuré, Vous pourriez être invité à confirmer que le Produit Assuré était totalement opérationnel non endommagé au moment de la souscription de la police.

Au nom d'AIG, Dell se réserve le droit de procéder à une inspection du Produit Assuré afin de confirmer qu'il est en état de fonctionnement normal.

**Si Vous souscrivez la police après l'achat du Produit Assuré, l'assurance entrera en vigueur après un délai de carence de 30 jours suivant la souscription.**

### 3. DUREE ET PRIME

Le terme de la Police et le montant de la Prime figurant sur votre Facture d'Achat.

La durée du présent contrat est rappelée par une mention en caractères très apparents figurant juste au-dessus de la signature du souscripteur.

Si Vous choisissez de payer la Prime en espèces ou par carte de débit ou de crédit et que votre paiement n'a pas été effectué correctement (par exemple en cas d'échec du paiement) Vous serez informé et devrez prendre les mesures nécessaires pour effectuer le paiement. **Aucun sinistre ne sera pris en charge en l'absence paiement de la prime et votre couverture ne sera pas effective.**

### 4. LA COUVERTURE QUE VOUS RECEVEZ

<u>Risque</u>	Explication
Votre Produit Assuré est garanti pour un dommage accidentel par période de 12 mois, à compter de la date d'effet de la police.	<p>Dell tentera de réparer votre Produit Assuré, pour le compte d'AIG, lorsque cela est possible et économiquement viable. S'il ne peut pas être réparé, il sera remplacé par un produit dont les spécificités sont au moins identiques ou similaires. Le produit de remplacement sera le nouveau Produit Assuré en vertu de la présente police pour la période de garantie restant à courir jusqu' au terme de la Police.</p> <p><b>Informations sur les réparations</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dell peut remplacer les pièces d'origine avec des pièces neuves ou d'occasion.</li><li>• Les pièces de rechange seront fonctionnellement équivalentes aux pièces d'origine.</li><li>• Dell peut désigner une société affiliée ou un tiers pour effectuer des réparations sur le Produit Assuré.</li><li>• Certaines réparations peuvent être faites par Dell en Vous envoyant une pièce que Vous installerez.</li></ul> <p><b>Informations sur les remplacements</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le produit de remplacement aura des spécificités identiques ou similaires à celles du Produit Assuré.</li><li>• Le produit de remplacement sera déterminé par Dell.</li><li>• Le produit de remplacement peut contenir des pièces d'origine ou rénovés.</li></ul> <p>Lorsque Vous faites une déclaration de sinistre dommage accidentel, Vous devez autoriser Dell, à examiner pour le compte d'AIG, le Produit Assuré. L'agent du support technique de Dell Vous informera des options pour l'expédition du Produit Assuré à Dell pour examen et réparation. Si Vous suivez les instructions de Dell et que</p>



	l'expédition du Produit Assuré est requise, Dell Vous enverra alors une boîte et une étiquette d'expédition préaffranchie afin couvrir tous les frais d'expédition.
Couverture en dehors du Territoire	<p>Les réparations ou remplacements vertu de la présente police seront livrés sur à l'adresse indiquée sur votre Facture d'Achat.</p> <p>Les niveaux d'intervention, les heures d'assistance technique et les temps de réponse sur site varient en fonction des zones géographiques et certaines options peuvent ne pas être disponibles dans votre région.</p> <p>Les déclarations de sinistre en dehors du Territoire dans lequel Vous avez souscrit cette police peuvent ne pas être ouvertes à tous les clients. L'obligation de réparer ou remplacer un Produit Assuré en dehors du Territoire sera soumise à une condition de disponibilité de service local et peut faire l'objet de paiement de frais supplémentaires par l'Assuré ainsi qu'à une possibilité d'inspection et de nouvelle intervention avec utilisation de matériels alors disponibles et application des taux d'intervention en vigueur à ce moment.</p> <p><b>En outre, l'assistance en dehors du Territoire n'inclura pas le remplacement d'unités entières, sauf si l'Etiquette de Service a été transférée dans ce pays.</b> Pour plus d'information merci de contacter Dell, dont les coordonnées peuvent être trouvées sur votre Facture d'Achat ou sur le site Dell.</p>

## 5. CE QUI EST EXCLU DE VOTRE GARANTIE

Exclusion	Explication
Plus d'une déclaration sinistre pour Dommage Accidentel par Produit Assuré par période de 12 mois pendant la Durée de la police.	Pour tout Produit Assuré, la couverture Dommage Accidentel est limitée à une déclaration de sinistre valable par produit et par période de 12 mois à compter de la date d'effet de votre police qui est la date de facture indiquée dans votre Facture d'Achat.
Dommage préexistant au Produit Assuré	Cette police ne couvre pas les dommages au Produit Assuré survenus avant la souscription de la police.
Sanctions Economiques	AIG ne sera pas tenu de fournir une couverture (y compris le paiement d'une indemnité ou la fourniture de tout autre avantage) dans le cadre de cette police si AIG est empêché de le faire par toute sanction économique qui interdit à AIG ou à sa société mère (ou à la société qui contrôle la société mère ) de fournir une couverture en vertu de cette police.
Altération	Cette police ne couvre plus les Produits Assurés quand l'Etiquette de Service a été modifiée, altérée ou supprimée.
Non-respect des instructions fournies avec le Produit Assuré	Cette police ne couvre pas les Dommages Accidentels causés par un manquement de votre part aux instructions fournies avec le Produit Assuré ou une mauvaise utilisation du Produit Assuré.

<p><b>Les consommables et les périphériques ou accessoires vendus ou fournis avec votre produit Assuré</b></p>	<p>Cette police ne couvre pas toute perte ou dommage à des périphériques ou des éléments classés comme des accessoires ou des consommables et qui ne sont pas incorporés dans ou sur l'unité de base.</p> <p>A titre d'exemples les consommables sont: batteries hors garantie et ampoules. A titre d'exemples les périphériques sont : une station d'accueil, les modems externes, les claviers externes pour ordinateurs portables, moniteurs, souris externe pour les ordinateurs portables, dispositifs de mémoire et haut-parleurs externes. A titre d'exemples les accessoires sont: casques et étuis, sont également exclus les pièces / composants nécessitant un entretien régulier de l'utilisateur et les composants d'ordinateur qui ne sont pas partie intégrante du Produit Assuré.</p>
<p><b>Logiciel</b></p>	<p>Cette police ne couvre pas toute perte ou dommage de logiciel pré-chargé ou acheté, les données stockées ou les programmes de prévention / détection de virus ou accessoires externes, y compris et sans limitation les éléments d'intégration personnalisée en usine (Custom Factory Integration).</p> <p>Cette exclusion s'étend également, mais ne se limite pas aux situations où Vous n'avez pas sauvegardé les données ou lorsque des données ne Vous ont pas été fournies afin de permettre aux systèmes de logiciels ou d'exploitation d'être réinstallés.</p> <p>Cette police ne fournit pas de couverture pour tous les services de récupération de données. Toutefois, si le disque dur du Produit Assuré est remplacé dans le cadre d'une déclaration de sinistre Dommage Accidentels valable, la version au moment de la demande, des logiciels principaux et des programmes de fonctionnement que Vous avez acquis auprès de Dell sera rechargée sur le produit de remplacement ou sur l'appareil garanti réparé sans aucun frais pour Vous.</p> <p>Dell n'est cependant pas tenu de veiller à ce que toutes les applications d'intégration personnalisée en usine (Custom Factory Integration) installées soient compatibles avec le produit de remplacement.</p>
<p><b>Dompage esthétique</b></p>	<p>usure, rayures ou bosses qui ne compromettent pas le fonctionnement ou les performances du Produit Assuré sont exclus en vertu de cette police.</p>
<p><b>Réparation non-autorisée</b></p>	<p>Toutes les demandes en vertu de cette police doivent être rapportées à Dell et les réparations effectuées par Dell ou son Agent de Réparation.</p>
<p><b>Perte ou vol</b></p>	<p>Cette police ne couvre pas la perte ou le vol du Produit Assuré.</p>
<p><b>Incendie ou catastrophe naturelle</b></p>	<p>Cette police ne couvre pas l'endommagement du Produit Assuré par un incendie ou lors d'une catastrophe naturelle comme une inondation ou un ouragan.</p>

<b>Utilisation abusive/mauvaise utilisation</b>	<b>Vous devez prendre un soin raisonnable de votre Produit Assuré votre demande de réparation pourra ne pas être acceptée. Cette police ne couvre pas l'endommagement intentionnel du Produit Assuré ou causé par une endommagé par une mauvaise utilisation ou une utilisation abusive, y compris l'utilisation à des fins ou d'une manière pour laquelle il n'a pas été conçu.</b>
<b>Autres coûts ou pertes</b>	<b>Cette police ne couvre pas toute autre perte ou les coûts autres que le coût de réparation ou de remplacement de votre Produit Assuré. Cela comprend toute reprise ou de transfert des données stockées sur le Produit Assuré.</b>

## 6. PROCEDURE POUR DECLARER UN SINISTRE DOMMAGE ACCIDENTEL

Si Vous souhaitez déclarer un sinistre, prière de suivre les trois étapes ci-après :

- Vous êtes priés de garder le Produit Assuré car il peut faire l'objet d'un examen par l'Agent de Réparation avant qu'AIG n'accepte votre déclaration de sinistre.
- Notez le numéro de série du Produit Assuré. Il est situé à l'arrière ou sur le dessous du Produit Assuré et sur votre Facture d'Achat.

<b>Etape</b>	<b>Explication</b>
Première étape	<p>Appelez le département de gestion des sinistres Dommage Accidentel au : +33 (0) 825 387 270.</p> <p>Si Vous rencontrez des difficultés avec ce numéro rendez Vous sur le lien suivant : <a href="http://www.Dell.com/ProSupport/RegionalContacts">www.Dell.com/ProSupport/RegionalContacts</a> afin d'obtenir un numéro plus récent ou adressez un courrier électronique au service consommateur: <a href="mailto:EMEA_AccidentalDamage@Dell.com">EMEA_AccidentalDamage@Dell.com</a>.</p> <p>Le service d'assistance ne sera pas disponible les jours fériés sur le territoire où le service de réparation est effectué.</p>
Deuxième étape	<p>Vous serez invité à communiqué le numéro d'étiquette de service du Produit Assuré. Une fois que votre police aura a été vérifiée Vous devrez répondre à une série de questions pour évaluer la cause et l'étendue des dommages au Produit Assuré.</p> <p>Ces étapes de diagnostic et de dépannage peuvent nécessiter plus d'un appel ou une session prolongée et il pourra Vous être demandé d'accéder à l'intérieur de votre Produit Assuré lorsque cela ne représente pas de danger.</p>
Troisième étape	<p>Après acceptation de votre déclaration de sinistre, Dell prendra les dispositions nécessaires pour vous envoyer une pièce de rechange à installer sur le Produit Assuré. Dell organisera l'expédition du Produit Assuré par envoi postal ou le cas échéant Vous conseiller sur les moyens d'expédier le Produit Assuré au centre de réparation. En cas de nécessité d'expédition Dell Vous enverra alors une boîte et une étiquette d'expédition préaffranchie afin couvrir tous les frais d'expédition.</p> <p>Vous devez expédier le Produit Assuré avec tous les composants fonctionnels comme indiqué par Dell.</p>

## 7. CONDITIONS DE LA POLICE

Vous pouvez déclarer un changement d'adresse ou de faire une demande de transfert de cette police en contactant Dell. Dell émettra une Facture d'Achat mise à jour pour le nouveau titulaire de la police. AIG ne modifie les conditions de la police que lorsque cette modification est rendue nécessaire par un changement réglementaire ou législatif, ou lorsque Nous Nous adaptons aux orientations et aux codes professionnels. Lorsque vos conditions sont modifiées Vous pouvez demander la résiliation de votre contrat dans les conditions de la section 8 ci-dessous.

Les Sanctions Economiques changent de temps à autre et peuvent inclure l'interdiction de transférer des fonds à un pays sanctionné, le gel des avoirs d'un gouvernement, des personnes morales et des résidents d'un pays sanctionné, ou le gel des avoirs de certaines personnes physiques ou morales. Cela signifie que si Vous faites l'objet d'une Sanction Economique AIG peut ne pas être en mesure de fournir une couverture en vertu de cette police.

Cette police ne constitue pas une garantie fabricant. Le Produit Assuré que Vous achetez chez Dell sera également couvert par une garantie limitée de Dell ou du tiers fabricant distribué par Dell. Prière de consulter les déclarations de garantie limitée de Dell pour vos droits et recours en vertu de ces garanties limitées.

## 8. RENONCIATION RESILIATION ET POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

### Vos droits de renonciation et de résiliation

Sans préjudice du droit de renonciation spécifique dans le cas où Vous seriez déjà couvert pour l'un des risques de cette politique tel que spécifié dans la Fiche d'Information Précontractuelle, Vous pouvez renoncer à cette police pour une raison quelconque en informant Dell dans les 14 jours suivant la conclusion de la police ou la réception des documents contractuels. Si Vous renoncez à la police dans ce délai, Vous recevrez un remboursement complet de la prime que Vous avez payée.

Si Vous résiliez la police passé le délai de 14 jours, Vous recevrez un remboursement proportionnel de la prime en fonction du nombre de mois pleins de couverture restant à courir. Si Vous avez souscrit la police pour assurer des produits utilisés dans le cadre de vos activités professionnelles et que Vous résiliez la police passé le délai 14 jours suivant sa conclusion, vous ne recevrez pas de remboursement de la prime que Vous avez payée.

Pour renoncer à cette assurance prière de contacter Dell:

Au téléphone au: +33 (0) 825 387 270

Par courrier électronique au: [EMEA\\_AccidentalDamage@Dell.com](mailto:EMEA_AccidentalDamage@Dell.com)

Si Vous souhaitez renoncer ou résilier votre police Del Dommage Accidentel par courrier, votre courrier de renonciation/résiliation peut-être rédigé de la manière suivante :

« Je soussigné(e) M/Mme Prénom, Nom, renonce/résilie par la présente à la Protection Dell Dommage Accidentel, souscrite en date du [date] sous le numéro de police [XXXXXX].

Date

Signature »

Si lors de votre souscription Vous avez payé par carte de débit ou de crédit, tout remboursement auquel Vous avez droit sera crédité sur la carte que Vous avez utilisée, ou, si cela n'est pas possible, par Vous serez remboursé par virement bancaire.

Tout remboursement sera net de toute taxe d'assurance payée dans la prime, si celle-ci ne peut pas être récupérée auprès des services fiscaux.

### Droit de résiliation d'AIG

AIG peut résilier votre police à tout moment si AIG n'est plus autorisé à offrir cette police. Si cela se produit, AIG Vous donnera un préavis de résiliation de 30 jours par écrit et Vous aurez droit à un remboursement proportionnel de la prime versée en fonction du nombre de mois pleins de couverture restant à courir. AIG peut également résilier votre contrat si Vous avez enfreint l'article 11 – fausse déclaration et fraude dans ce cas, aucun remboursement de la prime n'est dû.

## **9. LEGISLATION ET JURIDICTION COMPETENTE**

Cette police est régie par le droit français et AIG et Vous acceptez de soumettre aux tribunaux de France tout litige en découlant de ou en relation avec elle.

Les Conditions générales de cette police seront disponibles en français et toute communication relative à cette police sera faite en français.

Cette assurance est souscrite auprès AIG - Compagnie d'assurance immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806) - Siège social 35D Avenue John F. Kennedy, L-1855, Luxembourg - TVA intracommunautaire LU30100608 - AIG est agréée par le Ministère Luxembourgeois des Finances et contrôlée par le Commissariat aux Assurances 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, GD de Luxembourg, Tel.: (+352) 22 69 11 - 1, [caa@caa.lu](mailto:caa@caa.lu), <http://www.caa.lu/>.

## **10. SERVICE CONSOMMATEUR ET RECLAMATIONS**

Dell croit que Vous méritez un service courtois, équitable et rapide. Si notre service ne répond pas à vos attentes Nous Vous prions de bien vouloir nous contacter les coordonnées ci-dessous et Nous communiquer le numéro de police inscrit sur l'Étiquette de Service ainsi que votre nom afin de Nous aider à répondre plus rapidement à vos observations.

Dell: 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Ireland

Telephone: +33 (0) 825 387 270

E-mail: [EMEA\\_AccidentalDamage@Dell.com](mailto:EMEA_AccidentalDamage@Dell.com)

Nous accuserons réception de votre réclamation dans les 5 jours ouvrables suivant sa réception, Nous Vous tiendrons informé des progrès et feront nos meilleurs efforts pour trouver des solutions satisfaisantes dans un délai de 8 semaines. En cas d'échec, Vous seriez en droit de saisir le médiateur ci-dessous qui examinera votre cas. Dell vous fournira tous les détails sur la procédure à suivre dans la dernière lettre de réponse à votre réclamation.

Le Médiateur de la Fédération Française des Sociétés d'assurance (FFSA)  
BP 290  
75425 PARIS CEDEX 09  
By Fax: 01 45 23 27 15  
By Email: [le.mediateur@mediation-assurance.org](mailto:le.mediateur@mediation-assurance.org)

Merci de noter que le service de médiation financière ne traitera pas votre réclamation si Vous n'avez pas préalablement mis Dell en mesure d'y apporter une réponse.

Le recours à cette procédure de réclamation ne porte pas atteinte à votre droit d'entreprendre une action en justice.

Si Vous souhaitez effectuer une réclamation concernant une Police d'assurance souscrite en ligne, Vous pouvez utiliser la plate-forme de résolution des litiges en ligne de la Commission européenne, que Vous trouverez sur [ec.europa.eu/consumers/odr](http://ec.europa.eu/consumers/odr).

AIG étant une compagnie d'assurance luxembourgeoise, Vous pouvez également solliciter l'un des organismes de médiation compétents du Luxembourg. Les coordonnées de ces organismes sont disponibles sur le site [www.aig.lu](http://www.aig.lu).

Le service de médiation financière ne sera peut-être pas en mesure de traiter votre réclamation si Vous êtes un client professionnel.

## 11. FAUSSE DECLARATION ET FRAUDE

Lors de la souscription de cette police, ou lors d'une déclaration de sinistre, Vous ou toute personne agissant pour votre compte devez répondre à toutes les questions avec sincérité et précision. Les informations que vous fournissez peuvent affecter la capacité d'AIG à offrir cette couverture ou les conditions dans lesquelles cette couverture vous est offerte. S'il y a des changements à votre situation et / ou si les informations que vous Nous avez fournies ne sont plus ou à jour, vous devez Nous en informer dès que raisonnablement possible. Ne pas le faire peut affecter vos droits en vertu de cette police, y compris votre droit de déclarer un sinistre.

**Si une déclaration est jugée frauduleuse, ou si vous donnez sciemment des informations trompeuses lors d'une réclamation, Vous serez déchu de la couverture sans remboursement de la prime.** Dell ou AIG peuvent en informer les autorités de police ou judiciaires.

Une omission ou une déclaration inexacte sans mauvaise foi entrainera l'application des dispositions de l'article L.113-9 du Code des assurances.

Cette politique peut être immédiatement résilié par AIG en cas de notification par une autorité compétente que le Produit Assuré est utilisé dans le cadre d'une activité criminelle ou sert à faciliter ou à permettre la commission de tout acte criminel.

## 12. PRESCRIPTION

Conformément aux articles L. 114-1, L. 114-2 et L. 114-3 du Code des assurances, toutes actions dérivant d'un contrat d'assurance sont prescrites par 2 ans à compter de l'événement qui y donne naissance. Toutefois, ce délai ne court :

- 1° En cas de réticence, omission, déclaration fausse ou inexacte sur le risque couru, que du jour où l'assureur en a eu connaissance ;
- 2° En cas de sinistre, que du jour où les intéressés en ont eu connaissance, s'ils prouvent qu'ils l'ont ignoré jusque-là.

Quand l'action de l'Assuré contre l'assureur a pour cause le recours d'un tiers, le délai de la prescription ne court que du jour où ce tiers a exercé une action en justice contre l'Assuré ou a été indemnisé par ce dernier.

La prescription est portée à dix ans lorsque le bénéficiaire est une personne distincte de l'Assuré.

En outre, nonobstant les dispositions du 2°, les actions du bénéficiaire sont prescrites au plus tard trente ans à compter du décès de l'Assuré.

La prescription est interrompue par une des causes ordinaires d'interruption de la prescription, à savoir :

- La reconnaissance par le débiteur du droit de celui contre lequel il prescrivait,
- La demande en justice, même en référé. Il en est de même lorsqu'elle est portée devant une juridiction incompétente ou lorsque l'acte de saisine de la juridiction est annulé par l'effet d'un vice de procédure,
- Une mesure conservatoire prise en application du Code des procédures civiles d'exécution ou un acte d'exécution forcée.

La prescription est également interrompue par la désignation d'experts à la suite d'un sinistre. L'interruption de la prescription de l'action peut, en outre, résulter de l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception adressée par l'assureur à l'Assuré en ce qui concerne l'action en paiement du versement unique à l'adhésion et par l'Assuré à l'assureur en ce qui concerne le règlement de l'indemnité.

Par dérogation à l'article 2254 du Code civil, les parties au contrat d'assurance ne peuvent, même d'un commun accord, ni modifier la durée de prescription, ni ajouter aux causes de suspension ou d'interruption de celles-ci.

### **13. DUREE DE POLICE SUPERIEURE A TROIS ANNEES**

**Important:** Si la durée de votre police excède trois 3 ans, Vous devrez signer la présente police en utilisant la page de signature détachable dans le présent document puis la retourner à AIG à l'adresse indiquée sur la page de signature.

### **14. PROTECTION DES DONNEES**

Comment AIG utilise les données personnelles

AIG s'engage à protéger la vie privée des clients, demandeurs et autres contacts professionnels.

Les «Données à caractère personnel» vous identifient et vous concernent ou concernent d'autres personnes (par exemple, votre partenaire ou d'autres membres de votre famille). Si vous fournissez des Données à caractère personnels sur une autre personne, vous devez (sauf convention contraire de notre part) informer la personne du contenu de cet avis et de notre politique de confidentialité et obtenir son autorisation (si possible) pour le partage de ses données à caractère personnels avec nous.

Types de renseignements personnels que nous pouvons collecter et pourquoi - Selon notre relation avec vous, les données à caractère personnels collectées peuvent inclure: des informations de contact, des informations financières et des détails de compte, des informations de référence de crédit et de notation, des informations sensibles sur la santé ou des conditions médicales (collectées avec votre consentement lorsque requis par la loi applicable), ainsi que d'autres renseignements personnels que vous nous avez fournis ou que nous obtenons dans le cadre de notre relation avec vous. Les données à caractère personnels peuvent être utilisées aux fins suivantes:

- Administration des assurances, par exemple communications, traitement des réclamations et paiement
- évaluer et prendre des décisions concernant la fourniture et les conditions d'assurance et le règlement des sinistres
- Gestion de nos opérations commerciales et de notre infrastructure informatique
- Prévention, détection et enquête criminelles, par ex. fraude et blanchiment d'argent
- Établissement et défense des droits légaux
- Conformité légale et réglementaire (y compris la conformité aux lois et réglementations en dehors de votre pays de résidence)
- Surveillance et enregistrement des appels téléphoniques à des fins de qualité, de formation et de sécurité

Partage des données à caractère personnels - Aux fins susmentionnées, les données à caractère personnels peuvent être partagées avec les sociétés du groupe et des tiers (tels que les courtiers et autres prestataires de services de distribution d'assurances, les assureurs et réassureurs, les agences de crédit, les professionnels de la santé et d'autres prestataires de services). Les données à caractère personnels seront partagées avec des tiers (y compris les autorités gouvernementales) si

les lois ou les réglementations le prévoient. Les données à caractère personnels (y compris les détails des blessures) peuvent être enregistrées sur des registres de réclamations partagés avec d'autres assureurs. Nous sommes tenus d'enregistrer toutes les demandes d'indemnisation présentées par des tiers à des commissions d'indemnisation des accidents du travail. Nous pouvons rechercher ces registres pour prévenir, détecter et enquêter sur les fraudes ou pour valider l'historique de vos demandes ou celui de toute autre personne ou propriété susceptible d'être impliquée dans la police ou la demande. Les données à caractère personnels peuvent être partagées avec les acheteurs et acheteurs potentiels et transférées lors de la vente de notre société ou du transfert des actifs de l'entreprise.

Transfert international - En raison de la nature mondiale de nos activités, les données à caractère personnels peuvent être transférées à des parties situées dans d'autres pays (notamment les États-Unis, la Chine, le Mexique, la Malaisie, les Philippines, les Bermudes et d'autres pays susceptibles de bénéficier d'un régime de protection des données différent à celle de votre pays de résidence). Lors de ces transferts, nous prendrons des mesures pour nous assurer que vos données à caractère personnels sont correctement protégées et transférées conformément aux exigences de la législation sur la protection des données. Vous trouverez de plus amples informations sur les virements internationaux dans notre politique de confidentialité (voir ci-dessous).

Sécurité des données à caractère personnels - Des mesures de sécurité techniques et physiques appropriées sont utilisées pour assurer la sécurité de vos données à caractère personnels. Lorsque nous fournissons des données à caractère personnels à un tiers (y compris nos fournisseurs de services) ou faisons appel à un tiers pour collecter des données à caractère personnels en notre nom, ce tiers sera sélectionné avec soin et obligé de prendre les mesures de sécurité appropriées.

Vos droits - En vertu de la législation sur la protection des données, vous disposez de plusieurs droits liés à notre utilisation des données à caractère personnels. Ces droits ne peuvent s'appliquer que dans certaines circonstances et font l'objet de certaines exemptions. Ces droits peuvent inclure un droit d'accès aux données à caractère personnels, un droit de corriger des données inexactes, un droit d'effacer des données ou de suspendre l'utilisation de nos données. Ces droits peuvent également inclure un droit de transférer vos données à une autre organisation, un droit de s'opposer à notre utilisation de vos Données à caractère personnels, un droit de demander à certaines décisions automatisées l'implication humaine, un droit de retrait du consentement et un droit de regard. se plaindre auprès du responsable de la protection des données. De plus amples informations sur vos droits et sur la manière dont vous pouvez les exercer sont détaillées dans notre Politique de confidentialité (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité -Vous trouverez plus de détails sur vos droits et sur la façon dont nous recueillons, utilisons et divulguons vos données à caractère personnels dans notre Politique de confidentialité complète à l'adresse suivante: <http://www.aig.lu/privacy-policy>. Vous pouvez également en demander une copie en écrivant à: Data Agent de protection, AIG Europe S.A. 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange ou par courrier électronique à: [dataprotectionofficer.lu@aig.com](mailto:dataprotectionofficer.lu@aig.com) données à caractère personnel recueillies par l'assureur sont collectées afin de permettre la souscription ainsi que la gestion des contrats et des sinistres par les services de l'assureur. Ces données sont susceptibles d'être communiquées aux mandataires de l'assureur, à ses partenaires, prestataires et sous-traitants pour ces mêmes finalités et peuvent être transférées en dehors de l'Union Européenne. Par exemple, les données à caractère personnel peuvent être transférés à l'étranger pour les sociétés du groupe aux États-Unis qui fournissent le support informatique centralisé. Afin d'assurer la sécurité et la protection adéquate des données à caractère personnel, ces transferts ont été préalablement autorisés par la CNIL et sont encadrés par des garanties, notamment par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes des personnes concernées peuvent être exercés en contactant l'assureur à l'adresse suivante : AIG Service Clients Tour CB21, 16 Place de l'Iris 92040 Paris la Défense Cedex en joignant



leur référence de dossier ainsi qu'une copie de leur pièce d'identité. Elles peuvent également s'opposer, par simple lettre envoyée comme indiqué ci-dessus, à ce que leurs données à caractère personnel soient utilisées à des fins de prospection commerciale. La politique de protection des données personnelles de l'assureur est accessible sur son site à l'adresse suivante: <http://www.aig.com/fr-protection-des-donnees>

#### **PAGE DE SIGNATURE DETACHABLE**

**Important: Si la durée de votre police est supérieure à 3 ans, merci de retourner cette page détachable à AIG à l'adresse suivante :**

#### **Consumer Service Program Team**

The AIG Building  
58 Fenchurch Street  
London  
EC3M 4AB  
United Kingdom.

**La Durée de cette police est de 4 / 5 ans**

Signature de l'Assureur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ASTZ', is written over a faint circular watermark or stamp.

*Dave Smith, Vice President, AIG Europe S.A.*

Votre numéro de police .....

Votre nom .....

Votre signature .....

Date .....